



Le 10/12/2022 | 10h00 | Espace Victor Hugo

1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR :

- › **MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR ERIC PENSALFINI,**
- › **MADAME BEATRICE BAUER, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES, ACTIVITES ET LOISIRS PERISCOLAIRES, PETITE ENFANCE ET A L'EDUCATION, CMEJ**
- › **MONSIEUR FRANCIS LADENT, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES SPORTS, MANIFESTATIONS SPORTIVES, EQUIPEMENTS SPORTIFS, ACTION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE**
- › **MADAME CATHERINE VIEUX-MELCHIOR, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE L'ACTION CULTURELLE, AUX EVENEMENTS CULTURELS, AUX RELATIONS INTERNATIONALES ET AUX ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES**
- › **MADAME CELINE LALLEMENT, CONSEILLERE DELEGUEE AU LOGEMENT SOCIAL ET A LA RELQUALIFICATION DU LOGEMENT PRIVE**
- › **MONSIEUR FRANCOIS L'HUILLIER, CONSEILLER DELEGUE AUX CRECHES, EDUCATION, ECOLE PORTE-DRAPEAU EST EXCUSE**

Etaient présents : Magdoline ARMBRUSTER, Ellya BARBIER, Gaspard BOHLINGER, Léana FREXES, Blandine HALKETT, Luis KOHLER, Titouan MALIVERNEY, Elisa SABANOVIC, Clémence SARDINHA, Baptiste VALLOIS, Emmie WUJCZAK, Jules ARNOUX, Anissa BENDEIF, Romäïssa HAFDALLAH, Lorette MASSON, Juliette CHEF, Ethan OFLAR, Eda YILMAZ, Mélissa CORVINA, Arsène GAUTHIER, Kelya GARNIER (21)

Etaient absents : Raquel GARCIA, Camilia BETTAHAR (2)

Etaient excusés :

Pouvoirs : Eléa THIEBAUT HENOCQ (1)

Un **conseiller municipal empêché** d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix **pouvoir écrit** de voter en son nom.

Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'**un seul pouvoir**. Le pouvoir est toujours révocable. Sauf cas de maladie dûment constatée, il est valable pour **trois séances consécutives au maximum**.

Mot de Monsieur le Maire et des élus :

Remerciements aux jeunes pour leur engagement dans le cadre d'un nouveau mandat pour une durée de 2 ans (novembre 2022 - novembre 2024)

Annnonce de l'ordre du jour :

1. Election du Président(e) et des Vice-président(es)
2. Modification du Règlement Intérieur
3. Interlocuteurs CMEJ et animateurs des commissions

Rappel des obligations en tant que Conseiller Municipal (**l'engagement comme là**) :

- Présence obligatoire lors des cérémonies patriotiques
8 mai – 14 juillet (tolérance liée aux congés d'été) – 11 novembre
- Présence obligatoire lors des Conseils Municipaux (2 à 3 fois par an)
- **Vœux de la mairie le 16 janvier à 18h30**
- **Fin du mandat en séminaire à Laxou**

Les enfants et les jeunes commenceront à se réunir prochainement dès le mois de janvier 2023, pour la première réunion de travail.

Un calendrier des réunions techniques est établi avec chaque animateur de commission et sera distribué à la fin de la séance.

En lien avec l'obtention du titre « Ville amie des enfants », le nouveau mandat poursuivra ses actions autour **des droits des enfants**.

NOTRE PLAN D'ACTION MUNICIPAL DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE 2020/2026



© UNICEF - Guide Ville amie des enfants 2020/2026

Lectures des délibérations :

Délibération n° 1 : Qui est contre, qui s'abstient, lecture par Monsieur Le Maire

Adoptée à l'unanimité

ELECTIONS

Nous procédons aux votes à bulletin secret

Dépouillement par Léa, Grégory et Quentin, les animateurs CMEJ

Finalement, les candidatures dévoilées sont :

- Pour la présidence 22 bulletins (21 présents, 1 pouvoir)
 - Lorette MASSON (16)
 - Luis KOHLER (4)
 - Magdoline ARMBRUSTER (2)

- Pour la Vice-présidence 44 bulletins (21 présents, 1 pouvoir)
 - Blandine HALKETT (2)
 - Clémence SARDINHA (7)
 - Arsène GAUTHIER (4)
 - Jules ARNOUX (9)
 - Luis KOHLER (4)
 - Baptiste VALLOIS (3)
 - Ellya BARBIER (3)
 - Anissa BENDEIF (4)
 - Emmie WUJCZAK (2)
 - Magdoline ARMBRUSTER (3)
 - Eda YILMAZ (3)

Délibération n° 2 : Qui est contre, qui s'abstient, lecture par Monsieur Le Maire

Adoptée à l'unanimité (5 abstentions)

Délibération n° 3 : Afin de prendre acte de la candidature des nouveaux animateurs (Léa RUBECK et Grégory GONZALEZ) et des différents interlocuteurs des membres du CMEJ, lecture par Monsieur Le Maire

Adoptée à l'unanimité

L'école de Porte-drapeau est ouverte aux jeunes souhaitant en faire partie.

Qui est intéressé ?

Faire le lien avec François-Marie L'Huillier.

Remise officielle des écharpes, des diplômes et des livrets.

A la fin de l'élection, nous prendrons une photo individuelle et une photo de groupe.

Clôture du conseil à 12h00.
